

Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 005-210500773-20250612-202546-DE

**leux mille vingt-
juin à 8 heures 30
Conseil Municipal
es en Queyras
aire sous la Prés
Nombre CIN Valérie, Ma
En exerci
Présents
Votants :**

**Date de
Présents
CLEMEI
Absents
Serge).
Secrétaire**

**Objet :
participa**

**Vu le Cc
Vu le coe
Vu l'artic
Vu le déc
territoriale
compléme
Vu le dé
compléme
établisse
Vu l'ord
compléme
Vu la dél
concurr
Vu la dél
2019 port
compléme
Vu la con
septembre
Vu la dé
conventio**

**Considér
commune
ses agents**

ntaire et à la participation obligatoire d
ents publics à leur financement,
onnance n° 2021-175 du 17 février 2
ntaire dans la fonction publique,
ibération du Conseil Municipal décidant de se
sce engagée par le Centre de Gestion des Hautes-
bération du Conseil d'administration 29-2019 d
ant choix de la convention de participation dans
ntaire,
vention de participation prévoyance signée entre
: 2019,
libération du Conseil Municipal en date du 7
n du CDG05 pour le risque prévoyance,
ant que les taux de cotisation 2025 seront les m
de Molines en Queyras de prolonger l'adhésion

BONNIN Gil
Michel, GARCIN
ROUX Delphine

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 46 / 2025**

le conseillers
Alpes, ice : 11
du CDG 05 en : 8
le domaine d' : 9
le CDG 05 et
mars 2023
la convocation : le 2 juin 2025

mes en 2026 : ALLAIX Romain, ARMANET Carole,
à la convention : NCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN
: GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, L

re de séance : GARCIN Michel

**Délibération portant sur la modification c
ation pour le risque prévoyance**

de général de la Fonction Publique,
de des assurances, de la mutualité et de la sécuri
le 452-42 du code général de la fonction publiq
ret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relat
s et de leurs établissements publics au fi
ntaire de leurs agents,

**cinq
0
le la commune de
est réuni en session
idence de
ire
bert, CHALLOT Serge,
CIN Valérie.
e (pouvoir à CHALLOT**

**le la convention de
ation des collectivités
la protection sociale
de protection sociale
le 11 ritoriales et de leurs
le Co
Molin
ordin
GAR
procédure de mise en
date du 19 septembre
e la protection sociale**

VYV en date du 19
portant adhésion à la
et de l'intérêt pour la
n de participation pour

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : D'approuver la prolongation d'adhésion de la convention d'adhésion prévoyance avec le CDG 05 jusqu'au 31/12/2026.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant de convention et tout acte en découlant.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

